## COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme) EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 23/02/2023

Reçu en préfecture le 23/02/2023 Publié le 23/02/2023

5<sup>2</sup>L0

ID: 026-212602510-20230216-03\_2023-DE

## Séance du 16 février 2023

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11
- en exercice : 10
- qui ont pris part à la séance : 10
- votants : 10

Date de convocation: 03/02/2023

Date d'affichage: 03/02/2023

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le seize février deux mil vingt-trois à 18 h 15.

Présents:

Mmes ARSAC Pascale - PERRIN Marie-Josèphe - RENARD Brigitte

Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian - CHARPENEL Aurélien - COEUILLET

Christophe - DI BENEDETTO Vincent - VERNERET Jacques

Secrétaire de séance :

Mme RENARD Brigitte

## OBJET: RETROCESSION D'UNE CONCESSION DU VIEUX CIMETIERE A LA COMMUNE

Vu le règlement du cimetière du 27/11/2006,

Considérant la demande de rétrocession présentée par Monsieur Jean GONTARD de La Bégude de Mazenc d'une concession sise au vieux cimetière communal enregistrée sous le numéro 83 en date du 31 août 1931,

Considérant que ladite concession est libre de toute sépulture, suite au nettoyage de la concession par Les Pompes Funèbres Les Compagnons de Dieulefit en date du 27 septembre 2022, la commune va pouvoir la mettre à la vente,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

- **ADOPTE** la proposition du Maire,
- **AUTORISE** le Maire à reprendre cette concession gratuitement par la commune qui pourra en disposer comme bon lui semblera à compter de ce jour.

Et ont les membres présents signé au registre AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire, Jean-Bernard CHARPENEL

